



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 67472

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire au sujet de la création d'une banque solidaire nationale. Il demande au Gouvernement s'il peut en préciser les objectifs, notamment en matière de financement de projets alternatifs.

Texte de la réponse

Le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, dans le cadre de la politique conduite par le Gouvernement en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire, s'est efforcé de mener des actions de soutien financier aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment, dans le cadre de « l'appel à projet dynamique solidaire » qui a bénéficié en 2000 et 2001 à plus de 500 projets. Avec l'appui du secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, plusieurs collectivités territoriales ont ces dernières années créé des délégations à l'économie solidaire ainsi que des dispositifs d'aide aux créateurs d'activités du champ économique. L'axe majeur de son action demeure cependant la modernisation des outils mis au service de l'économie sociale et solidaire. En 2001, plusieurs textes ont eu pour but la rénovation ou la modernisation des cadres législatifs des organisations de l'économie sociale et solidaire : la réforme du code de la mutualité réalisée par l'ordonnance n° 2001-350 du 19 avril 2001 relative au code de la mutualité et transposant les directives 92/49/CEE et 92/96/CEE du Conseil des 18 juin et 10 novembre 1992, la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses mesures d'ordre social, éducatif et culturel dont l'article 36 porte création d'une société coopérative d'intérêt collectif ; enfin la loi n° 2001-152 du 19 février 2001 sur l'épargne salariale définit l'entreprise solidaire dans son article 19 et prévoit la création de fonds commun de placement solidaire ou fonds solidaire. Dans la ligne de cette politique qui vise à doter l'ensemble du secteur d'outils financiers et juridiques lui permettant de se développer, de se diversifier et de préparer son avenir, des études ont été conduites afin d'expertiser des outils financiers adaptés aux besoins spécifiques des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Le rapport de M. Tytgat, dirigeant de la caisse solidaire du Nord - Pas-de-Calais, remis au secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, a souligné le retard de notre pays dans le domaine des outils financiers solidaires par rapport à ce qui existe dans d'autres pays de l'Union européenne et au Québec, estimant à plusieurs centaines de millions d'euros les besoins de financement de ce secteur. Ce constat et ces propositions ne font que relayer les réflexions conduites au niveau de l'Union européenne. Une fédération européenne des banques éthiques et alternatives (FEBEA), fédération internationale de droit belge, vient ainsi de se créer afin de préparer la création d'une institution bancaire solidaire européenne. Le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, dans le cadre de son programme d'action, poursuit les réflexions engagées en vue de la création d'un établissement financier national, qui aurait pour fonction d'impulser ou de soutenir des projets de création de caisses locales solidaires, telles qu'il en existe dans le Nord - Pas-de-Calais, de mobiliser une épargne citoyenne, solidaire et de répondre au besoins de financement, émergents ou non satisfaits par le secteur bancaire classique, des organismes et des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Des études techniques sont engagées pour préciser les conditions de la création de cette institution financière nationale solidaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67472

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : économie solidaire

Ministère attributaire : économie solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5871

Réponse publiée le : 25 février 2002, page 1116